

Découvrez les programmes
de mobilité du ministère
de l'Éducation du Québec
en formation générale
des jeunes

Incroyable Québec



Québec 

La mobilité étudiante au cœur de la mission du ministère de l'Éducation (MEQ)



Chaque année, plusieurs centaines d'élèves, d'enseignants et de membres du personnel scolaire issus de la formation générale des jeunes ont l'occasion de prendre part à des échanges interprovinciaux et internationaux par l'entremise des programmes de mobilité du MEQ. Les projets sont élaborés par les centres de services scolaires, les commissions scolaires et les établissements d'enseignement publics et privés du Québec.

Depuis plus de 20 ans, le MEQ collabore avec Éducation internationale afin de :

- promouvoir la culture et l'identité québécoises à l'étranger ainsi que dans la Francophonie;
- renforcer les liens entre le système éducatif québécois et les partenaires externes;
- valoriser la diversité culturelle et linguistique;
- favoriser la réussite éducative des élèves;
- soutenir l'échange des savoirs.





La mobilité, un enrichissement dans la formation des jeunes

Les projets de mobilité destinés à la formation générale des jeunes constituent un excellent moyen :

- de développer des compétences et des connaissances dans un contexte international ;
- de valoriser l'éducation, la réussite scolaire ainsi que le travail des enseignants et du personnel scolaire ;
- d'établir des partenariats mutuellement bénéfiques entre établissements.



Des partenaires aux quatre coins du monde

Afin de permettre aux étudiants, aux enseignants et aux membres du personnel scolaire de séjourner à l'étranger à des fins de formation et d'apprentissage, des partenariats de mobilité ont été développés par le MEQ, notamment avec l'Allemagne, la France, le Mexique et le Royaume-Uni.

De plus, le MEQ explore des avenues de collaboration avec de nouveaux partenaires afin d'accroître l'offre existante et de bonifier l'expérience des jeunes en matière de mobilité!

Une mobilité
qui favorise...

Le développement de compétences et de connaissances dans un contexte canadien et international



En prenant part à un échange dans le cadre des programmes de mobilité, les élèves ont la possibilité de :

- développer de nouvelles connaissances et compétences pour réussir dans un contexte international ;
- s'immerger dans un milieu professionnel, culturel et social différent ;
- progresser dans l'apprentissage d'une nouvelle langue ;
- se préparer à relever des défis variés et de développer leur autonomie, leur sensibilité interculturelle, leur tolérance ainsi que leur capacité d'adaptation et de communication.



Quant aux enseignants et aux membres du personnel scolaire, ils ont l'occasion :

- d'échanger au sujet des approches, méthodes et outils pédagogiques utilisés ;
- de partager leur expertise avec le personnel de l'établissement d'accueil ;
- d'explorer du nouveau matériel pédagogique ;
- de s'approprier de nouvelles technologies utiles à leur travail ;
- de partager les connaissances acquises avec leurs élèves et leurs collègues.

La valorisation de l'éducation

Les projets de mobilité permettent :

- de valoriser la profession enseignante et le travail du personnel de direction des établissements de la formation générale des jeunes ;
- de reconnaître le parcours autant unique qu'inspirant des personnes travaillant dans le système d'éducation du Québec ;
- de stimuler la motivation des élèves québécois à poursuivre leur apprentissage et de favoriser leur développement sur le plan de la réussite, de l'orientation scolaire et professionnelle et des aptitudes personnelles.

La mise en place de partenariats et la création de nouvelles occasions

Les projets de mobilité en formation générale des jeunes permettent :

- une plus grande ouverture sur le monde ;
- la valorisation de l'expertise locale à l'étranger ;
- le développement de partenariats et le renforcement des activités canadiennes et internationales des établissements d'enseignement ainsi que la consolidation de liens entre ces derniers.



Caractéristiques des projets de mobilité admissibles en formation générale des jeunes

Mobilité des élèves

Les élèves du secondaire et leurs accompagnateurs peuvent réaliser un échange ou un séjour d'une durée de sept jours à trois mois à l'extérieur du Québec en complément de leur formation scolaire en langues, en mathématique, en science et en technologie, en univers social, en arts, en développement de la personne ou en développement professionnel. Ils sont par la suite invités à accueillir leurs homologues au Québec pour assurer la réciprocité des échanges et la poursuite des enrichissements.

Mobilité des enseignants et du personnel scolaire

Le corps enseignant et le personnel de direction d'établissements d'enseignement du préscolaire, du primaire et du secondaire peuvent réaliser un séjour d'une durée minimale de sept jours à l'extérieur du Québec pour collaborer avec leurs homologues d'établissements partenaires, partager leurs ressources didactiques et pédagogiques, leurs intérêts et leurs expertises et enrichir mutuellement leurs pratiques.

Soutien financier

Un soutien financier est disponible pour couvrir les frais de transport et d'hébergement ainsi que certains frais de subsistance pour les participants québécois.



Découvrez
les programmes
de mobilité et les
occasions de partenariats
sur la page [Québec.ca](https://quebec.ca).



